

FREEMOBILE : COMBIEN ÇA COÛTE ?

LE 10 JANVIER 2012 JEAN MARC MANACH

Etrangement, FreeMobile ne propose pas de calculette permettant d'estimer les économies que l'on pourrait réaliser en migrant chez Free. OWNI l'a fait, et on a compris pourquoi : les clients déjà engagés chez un autre opérateur sont en effet pénalisés.

Le lancement des forfaits **FreeMobile** fait exploser les statistiques de fréquentation des sites d'information, qui multiplient les articles et donnent à cette couverture médiatique tous les atours d'une énorme campagne de promotion gratuite (voir **Free frime**).

MaJ : Désireux de savoir combien un abonné pourrait économiser (#oupas) en migrant dès aujourd'hui chez FreeMobile, OWNI a de son côté créé une petite calculette afin de pouvoir comparer ce qu'un abonné (soumis à une durée d'engagement de 12 ou 24 mois -et au-delà des services associés, ou de la question du renouvellement du mobile) paiera à son opérateur actuel, et ce que coûterait, frais de résiliation compris, de passer dès aujourd'hui chez FreeMobile.

MaJ bis : devant la pression populaire, en commentaire, nous rajoutons également le forfait à 2€ (ou à 0€ pour les abonnés Freebox) que nous n'avions pas initialement mentionné dans la calculette, conçue pour aider ceux qui voulaient opter pour le forfait à 15,99/19,99€ tout en étant engagé chez un autre opérateur, et parce que nous pensions bêtement qu'on n'avait pas besoin d'OWNI pour faire des multiplications par deux.

MaJ ter : malgré les nombreux commentaires accusant OWNI d'être vendu aux concurrents de Free, nous refusons d'évoquer dans la calculette ceux qui n'ont pas de durée d'engagement. Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas besoin de calculette pour savoir combien FreeMobile leur fera économiser, encore faut-il apparemment le préciser : cette calculette ne sert qu'à estimer combien vous coûtera le fait de quitter votre opérateur actuel si vous êtes soumis à une durée d'engagement, tout simplement. Nous pensons que les gens sont suffisamment intelligents pour ne pas avoir besoin de nous pour savoir si, en fonction de leurs consommations et forfaits, l'offre de FreeMobile est plus intéressante pour eux, #oupas.



#FREEMOBILE : COMBIEN ÇA COÛTE ?

Vous êtes encore engagé chez votre opérateur actuel ? Comparez ce que vous paierez jusqu'à votre date de fin d'engagement, en conservant votre forfait ou en choisissant un forfait Free Mobile (frais de résiliation compris).

MONTANT DE VOTRE FORFAIT ACTUEL

€ / MOIS

DATE DE FIN D'ENGAGEMENT

DURÉE D'ENGAGEMENT INITIALE

12 MOIS 24 MOIS

FORFAIT FREE MOBILE

0 € (abo. Free) 2 € 15,99 € (abo. Free) 19,99 €

En vertu de la **loi Châtel**, **trois cas de figures** se présentent : si votre période d'engagement est de 12 mois, vous êtes tenus de payer la totalité des mois restants. Par contre, si la durée est de 24 mois, vous devez certes payer l'intégralité de la première année, mais seulement le quart des mensualités de la seconde année.

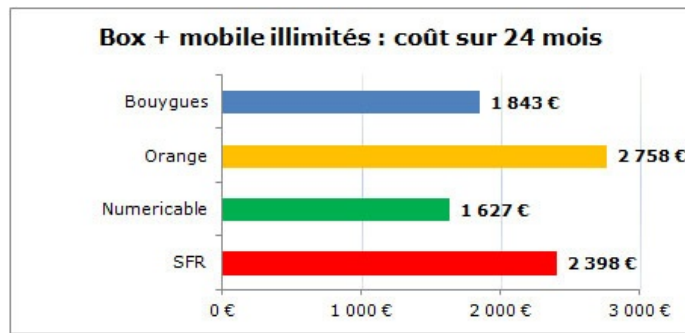
On découvre ainsi qu'un abonné qui se serait engagé pour 12 mois n'a donc a priori aucun intérêt économique à passer chez Free d'ici la fin de sa période d'engagement : il devra de toute façon payer à son opérateur l'intégralité des mois restants. De même, un abonné ayant souscrit un forfait de téléphonie mobile à 25€, et qui ne serait pas déjà client des forfaits Internet Free, paiera plus cher en souscrivant à l'offre FreeMobile qu'en restant chez son opérateur jusqu'à la fin de son engagement. Quand bien même il serait déjà abonné chez Free, il ne ferait d'économies que s'il lui reste moins de 14 mois d'engagement : au-delà, l'offre FreeMobile, frais de résiliation compris, lui reviendra plus cher.

Les titulaires d'abonnements à 30€ qui ne sont pas déjà abonnés à l'offre Internet de Free n'économiseraient eux aussi que 13€ s'il leur reste 5 mois d'engagement, 32€ pour un an. Par contre, s'il leur reste plus de 14 mois d'engagement (ou 17 s'ils sont déjà clients chez Free), la migration vers FreeMobile leur reviendrait plus cher que de rester chez leur opérateur actuel...

Diviser la facture par deux ?

A contrario, plus le montant du forfait est élevé, plus les économies à réaliser sont importantes, et encore plus si l'abonné est déjà chez Free. Le titulaire d'un abonnement à 56€ pourrait ainsi espérer économiser 110€ s'il lui reste 5 mois d'engagement, 266€ s'il lui reste un an, mais seulement 27€ s'il vient tout juste de s'abonner (et, respectivement 130, 313 et 123€ s'il est déjà client de Free).

Un **comparatif** réalisé en octobre dernier montrait que les offres "*quadruple play*" (internet + télévision + téléphonies fixe + mobile) revenaient, sur 24 mois, entre 1627€ (Numéricable) et 2758€ (Orange). En l'état, l'abonnement à l'offre "*triple play*" de Free plus l'abonnement à FreeMobile revient, lui, à 1248€ (ou 1128€ sans la téléphonie mobile illimitée depuis la FreeBox, ou 912€ avec le forfait à 2€).



La différence est certes importante, et si FreeMobile peut effectivement permettre de "diviser par deux la facture de téléphonie mobile", comme Xavier Niel s'y était engagé, l'offre de Free ne permet donc pas forcément pour autant de diviser par deux la facture de ce que coûtent l'ensemble de nos télécommunications (**MaJ 2** : sauf à opter pour le forfait "light" à 2€).

Les autres opérateurs étant susceptibles de revoir leurs offres pour répondre à FreeMobile, afin de faire baisser la facture, il n'est donc pas forcément urgent de se précipiter. "19,99 euros, c'est notre prix et l'on souhaite que nos concurrents viennent s'aligner sur le marché", a déclaré ce matin Xavier Niel. La course est lancée. On attend avec impatience la concurrence...

MaJ : PS : plusieurs commentaires soulignent que notre calculatrice ne prend pas en compte le forfait à 2€, le coût de l'achat à crédit et/ou subventionné du mobile, des services associés, ou encore de ceux qui n'ont pas d'engagement. C'est tout à fait vrai : nous ne prétendons pas avoir réalisé la calculatrice ultime, mais un outil permettant de se faire une idée du prix de la téléphonie mobile, telle que Free vient de la redessiner, et pour ceux qui -la majorité- ont un forfait avec une durée d'engagement. Pour ce qui est des services associés (3Go de datas, sans filtrage de ports, notamment), on attend la réponse des autres opérateurs. Pour ce qui est de l'achat de mobiles, la question reste à creuser, les iPhone 4S coûtant apparemment **plus cher** acheté "à crédit" via FreeMobile que directement sur Apple...

Application "Calculatrice" développée par **James Lafa** et **Anne-Lise Bouyer**.

Full disclosure : Xavier Niel est actionnaire, à titre personnel, de la SAS 22Mars, maison mère d'OWNI, mais **#OSEF**.

HD2

le 10 janvier 2012 - 20:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dasn certains cas le calcule est plus complexe car il est possible de changer d'abonnement avant de résilier (moyennant des frais éventuels...).

Abonné pour 6 mois avec mon forfait à 52 euros, en passant à un forfait bidon à 23 pour résilier dans la foulée je vais payer $23 \times 6 + 60$ (frais de changement de formule) + $6 \times 15,99 = 294$ euros

Alors qu'en restant chez Bouygues ça me coûte 317 euros.

La différence est minime, mais je pense le faire juste pour emmerder Bouygues, appeler aux States, bénéficier d'un fair-use plus important...

VOUS AIMEZ



23

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

KYOSHIRO

le 11 janvier 2012 - 11:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



HD2, je pensais faire la même chose, malheureusement cela ne semble pas possible, car tu te réengagerais sur 12 ou 24 mois, avec les 12 premiers mois à payer intégralement...

Je suis sur une offre Ideo aujourd'hui, et me voilà bien coincé, car pour résilier la partie mobile ou la partie internet seule, je suis obligé de résilier les deux, et de payer des frais sur l'ensemble du forfait alors que la partie internet n'est pas censée être soumise à un engagement quelconque. L'ARCEP et l'UFC surveillent ces offres 4-play et ont déjà donné des avertissements mais pour le moment rien n'est fait, et le consommateur (moi) est figé :(

L'an dernier, Ideo semblait une bonne idée. En fait c'était une FBI.

Pour ce qui est de la calculatrice, c'est pratique (bon j'avais fait le calcul tout seul aussi ^^) mais elle n'est pas correcte dans les cas des abonnés quadruple play type Open et Ideo. C'est déjà plus compliqué cela dit, il faudrait prendre en

compte le souhait ou non de changer pour un abonnement Freebox ou un autre FAI, avec des tarifs plus ou moins autour de 32€/mois, ou l'option OVH nobox a 20€...

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BUBBA

le 12 janvier 2012 - 13:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



il est possible de refuser le réengagement !!!

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIERW

le 10 janvier 2012 - 20:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dites, je vous trouve un peu vaches (soit dit gentiment), en vous concentrant sur le cas de figure où l'on a des mois sans pouvoir changer d'opérateur.

De plus en plus de monde peut résilier facilement et rapidement, vous savez. Au pire, on attend la fin de sa carte ou sa période d'engagement.

Second reproche : en faisant l'impasse sur l'offre à 2€, ou l'offre offerte, vous êtes "trop" geeks.

Hé, les pauvres aussi peuvent vouloir téléphoner !

Dans l'état des choses, je parle d'avant l'arrivée de Sosh que je ne connais pas, je crois bien que le moins cher pour qui voulait juste téléphoner moins d'une heure par mois et être joignable sur un portable, c'était l'offre bloquée à 12€ mensuels chez SFR.

Offre qui sera remplacée avantageusement par celle à 0€ (freebox at home).

Ce qui fait tout de même une bonne économie aussi, hein :D

VOUS AIMEZ



18

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIERW

le 10 janvier 2012 - 20:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Hem, juste une remarque, pour l'admin, vous pouvez l'effacer quand vous l'aurez lue, à condition de bien vouloir la transmettre ;)

Ce serait gentil et ça ne mangerait pas de pain de changer votre css pour que les sauts de ligne passent dans les commentaires ! :)

VOUS AIMEZ



8

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TOM_PLAYS

le 11 janvier 2012 - 14:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Corrigé, merci.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JIMI DAVE

le 10 janvier 2012 - 20:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il serait intéressant que la «calculette» propose aussi l'abonnement à 2 € par mois, trop souvent oublié. Pourtant, lui aussi étant sans engagement, il est susceptible d'en intéresser plus d'un.

VOUS AIMEZ  10

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

CHLOÉ

le 10 janvier 2012 - 20:35  SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 


Putain mais merci !!! Ca devenait nimporte quoi cette affaire, sans déconner le Monde qui fait un live sur les annonces de Niel... Voilà un angle futé, enfin !

VOUS AIMEZ  2


VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

HERVE

le 15 janvier 2012 - 3:55  SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 



Eviter les réactions a chaud évitera dans tous les sens du terme des conclusions hâtives ... L'interet de cette étude est de mettre sur ses gardes celui qui, engage, voudrait immédiatement transférer son forfait sur Free sans prendre en compte les pénalités financières associées. En comparant un démarrage pour un jeune étudiant ou un SDF qui partent de rien, l'intérêt de l'offre Free n'est pas neutre et meme la plus intéressante.

VOUS AIMEZ  1

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

BRAINBUG

le 10 janvier 2012 - 20:43  SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

Attendez, moi je paye 480€ par an avec free et son offre triple play (télé, téléphone, internet), soit en moyenne 40 € par mois avec l'abonnement sur vodo.

Si je rajoute les 15.99 € par mois ca me rajoute 192 € en arrondissant, soit en totalité $480 + 192 = 672$ €

Vous êtes allé le chercher ou ce prix annuel moyen de 1248 € chez free ????

C'est quoi ce calcul fumeux limite diffamatoire ?

Merci de mettre en détail votre calcul car la ça rime franchement avec de la mauvaise foi.



Quant à moi je ne suis pas engagé sur quelque période que ce soit, donc de toute façon c'est intéressant pour moi.

VOUS AIMEZ  19


VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

BRAINBUG

le 10 janvier 2012 - 20:46  SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 


Je viens de voir que le comparatif est sur 2 ans. Effectivement c'est différent.

VOUS AIMEZ  2

VOUS N'AIMEZ PAS  0


LUI RÉPONDRE

LEO

le 10 janvier 2012 - 21:11  SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

L'art de bien porter un pseudo ;-). Cela dit, même à prix égal, les offres ne sont pas les mêmes donc le comparatif est de toute façon à l'avantage de Free à ce jour.

VOUS AIMEZ  5

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

JEAN MARC MANACH

le 10 janvier 2012 - 21:16 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*(36+16)*24=1248, tout simplement, le calcul étant effectué sur deux ans, et non un an, comme indiqué, par ailleurs, dans le papier, tout simplement ...*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

SEBOSS

le 11 janvier 2012 - 13:45 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est marqué 24 mois pas 12...

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

PATRICE

le 11 janvier 2012 - 20:18 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



En effet, il est évident que votre calculette est conçue par des amis des trois leaders actuels du marché. ou alors par des incompetents de mauvaise foi..!

Comme l'internaute précédent, moi aussi je paie environ 420 €/ an pour l'offre Triple play FREE.(Soit 35 €/ mois)

Par ailleurs, j'ai un iphone et je paie 1090 €/an d'abonnement ORANGE (auquel je suis abonné jusqu'au mois prochain uniquement).Soit donc 90 €/mois.

Si dorénavant, je m'abonne à la nouvelle offre FREE Quadriplay tout illimité, je paierai chaque mois en tout 35 + 15 €= 50 €/ mois. ce qui correspond à la moitié de ma facture actuelle Orange.

et je ne parle pas des 3 GO de datas sans filtrage, le forfait à 0%...

En clair, avant je payais 1090 €/an(orange) + 420 €/an(Free) = soit 1510 €/an et dorénavant, je devrais dépenser 50 € X 12mois= 600 €/ an, soit un peu plus de 2 fois moins qu'avant !

Elle dit quoi la calculette truquée ?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

JEAN MARC MANACH

le 11 janvier 2012 - 21:59 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si seulement vous aviez d'aventure pris le temps de lire mon article avant que de le commenter, vous auriez découvert :

- . que Xavier Niel est actionnaire d'OWNI, contrairement aux "trois leaders actuels du marché",*
- . que nous l'avons mentionné, tout en précisant #OSEF (= "on s'en fout", quitte à mordre la main de ceux qui nous paient -ce qui n'est pas forcément le cas dans certaines rédactions)*
- . que nous avons publié cette calculatrice pour permettre aux gens de savoir combien leur coûteront les frais de résiliation avec leur opérateur actuel, en vertu de la loi Châtel (un truc "factuel", mathématique, de "bonne foi", et qui ne peut donc être "truqué")*

L'offre FreeMobile est évidemment, pour la majeure partie des gens, plus intéressante que celle de ses concurrents; le problème, c'est que les frais de résiliation font que pour un certain nombre d'abonnés à ses concurrents, ça leur coûterait plus cher de migrer maintenant que d'attendre un peu, et donc éventuellement les offres desdits concurrents.

CQFD.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

RAVAGED

le 10 janvier 2012 - 20:48 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Hello,

J'ai aussi trouvé une calculette similaire à celle-ci qui m'a été utile, et je suis gagnant à passer chez Free tout de suite.

Je vous conseille à tous de passer chez Free, d'une part ils montrent un exemple à suivre, mais surtout quittez ces opérateurs escrocs, plus jamais je ne retournerai chez l'un d'eux.

Sinon je profite de ce commentaire pour vous dire que votre site est superbe, il a bien été amélioré depuis la dernière fois que j'ai posté ici :)

VOUS AIMEZ



9

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STAT

le 10 janvier 2012 - 20:50 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



JM Manach, il y a plus de matière dans vos articles d'habitude. Cette calculette est tellement simpliste qu'elle est complètement à côté de la plaque. Votre "calculette" est une bête addition qui :

- ne prend pas en compte le coût disons sur une année ou deux pour qqun à qui il resterait X mois d'engagement (0 aussi existe pour ceux qui ont attendu l'année dernière que free arrive en se gardant bien de se réengager – j'en fais partie)
- ne prend pas en compte l'abonnement à 2€ (déjà souligné dans le commentaire de OlivierW)
- ne prend pas en compte des coûts représentatifs de quelques combinés pour avoir une comparaison globale tant qu'à faire

La prochaine fois que vous voulez traiter un sujet conso, traitez le vraiment, c'est pas de la rocket science.

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STAT

le 10 janvier 2012 - 20:55 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'article a un peu plus de matière, mais quelques cas particuliers ne font ni une règle ni un simulateur digne de ce nom. Désolé d'avoir la dent dure, mais qui aime bien châtie bien, et Owni / JM Manach m'ont habitué à mieux.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN MARC MANACH

le 10 janvier 2012 - 21:36 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci du compliment pour ce qui est de mes autres articles; et j'entends tout à fait vos critiques pour icelui; comme indiqué dans le post-scriptum rajouté suite à tous vos commentaires, cette calculette ne vise effectivement qu'à permettre à ceux qui à ceux qui -la majorité- ont un forfait avec une durée d'engagement.

Nous étions plusieurs, @OWNI, à vouloir savoir combien FreeMobile pourrait nous faire économiser : on n'a pas trouvé de calculette, alors on l'a faite (et on n'est donc ni au RSA, ni "sans engagement").

Pour ce qui est du prix du mobile acheté à crédit et/ou "subventionné", il semble que Free propose un tarif plus cher que si on l'achète directement chez Apple... voir, à ce titre, le billet de Dimitri Moulins .

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CAMILLE

le 10 janvier 2012 - 20:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ce qu'il manque vraiment dans cette calcullette et dans les réflexions sur l'offre freemobile en général, c'est quand même le prix du téléphone. Si les forfaits des autres opérateurs sont élevés c'est aussi, en partie, parce qu'ils comprennent la subvention du mobile. Donc, l'offre de freemobile n'est comparable qu'avec les récentes offres des opérateurs qui sont faites pour les clients qui conservent leur téléphone. Sinon, il faut impérativement prendre en compte le crédit sur le mobile dans le calcul total puisque, finalement, dans la résiliation est aussi compris le prix du téléphone.

VOUS AIMEZ



7

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NICOLAS

le 10 janvier 2012 - 20:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Comme dit précédemment, l'article est un peu biaisé car faisant abstraction totale de l'offre à 2 euros (voire 0). De plus :

"Quand bien même il serait déjà abonné chez Free, il ne ferait d'économies que s'il lui reste moins de 14 mois d'engagement"

C'est à dire plus de la moitié de la durée de l'abonnement, et par voie de conséquence, probablement la situation dans laquelle plus de la moitié des détenteurs de forfait à 25€ (une large partie de la population jeune-nouveaux adultes il me semble) se trouvent.

Je ne suis pas pro-free et même pour une prise de recul après ce genre d'événement, mais force est de constater que Free a frappé très fort.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

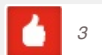
ABCD

le 10 janvier 2012 - 21:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est complètement biaisé votre calcul, on est obligé de rentrer une date de fin d'engagement et une durée d'engagement ! Je suis chez Virgin, sans engagement, je change à la fin du mois et j'économise 50 % du prix de mon forfait...

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RAVAGED

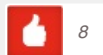
le 10 janvier 2012 - 21:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et comment ils feraient le calcul sans date ni durée d'engagement ?

Si vous n'avez pas vous même d'engagement, vous n'avez pas ce calcul à faire. Vous dites qu'il est biaisé, je crois que vous n'avez pas saisi son intérêt...

VOUS AIMEZ



8

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NICO

le 10 janvier 2012 - 21:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Etrangement", vous ne comparez que le coût des abonnements. Pas les services inclus. Dommage ! C'est quand-même là que se trouve la nouveauté...

VOUS AIMEZ



6

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LARSEN

le 10 janvier 2012 - 21:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quand tu lis le titre "Etrangement, FreeMobile ne propose pas de calcullette permettant d'estimer les économies que l'on pourrait réaliser en migrant chez Free.

OWNI l'a fait, et on a compris pourquoi." tu te dis "Ahhh, Free nous arnaque !" et pis en fait non, rien à voir, ça parle de la loi qu'on connaît et des calculs que si t'es pas abruti tu les ai déjà fait. Nul à chier cette accroche de l'article.

VOUS AIMEZ



10

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN MARC MANACH

le 10 janvier 2012 - 21:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tout le monde ne connaît pas les subtilités de la loi Châtel et, lorsque nous avons entrepris de développer cette petite calcullette, il n'existait pas d'autre façon de calculer, aussi facilement, les économies que FreeMobile permet de réaliser (#oupas); depuis, on en a découvert une autre (clic) .

Et, de fait, si FreeMobile peut permettre à une bonne partie des abonnés à d'autres opérateurs de faire des économies, ce n'est pas forcément le cas. CQFD.

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ORENONH

le 10 janvier 2012 - 21:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



les prix des abos Free ce n'est pas plutôt 15,99€ et 19,99€ ???

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIERW

le 10 janvier 2012 - 21:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Hé ben, il y a du Manach Bashing, dans les commentaires, mais comme c'est pour une fois justifié, qui aime bien châtie bien !

Prochaine étape : inviter JM Manach à poster un article vilipendant Apple et ses gadgets techno. LA il aura du trolling méchant, cruel, abondant et de mauvaise foi, mwahahahaaaa ! ;-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MARC VASSEUR

le 10 janvier 2012 - 21:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



plus simplement... je paye 39,9 euros de forfait 1h30 + 1h30 avec 500 Mo ... le plus souvent c'était 45 (pas de sms ni mms)...

Là je vais passer à 15... soit une différence sur 1 an de 360 euros et je ne parle même pas de la différence au niveau des services (Data, heures voix, modem...)

Oui y a sosh qui pouvait m'intéresser avec son édition spéciale mais allons jusqu'au bout de la comparaison... à service égal : on arrive à 52 euros (rajouter 12 euros pour 2 Go de data).

Ah oui le portable... j'ai un machin de Jobs qui a 2 ans... qui fait walkmann, téléphone... je peux même lire le monde, owni dessus (bon ça vaut pas le confort d'une tablette... mais pour 20 minutes de métro matin et soir... hein)... Manque de bol... ce truc reste fluide... au pire je changerai la batterie pour ... 50 euros... c'est vrai j'ai pas un GllS ou un 4S qui ferait walkmann, téléphone... je peux même lire le monde, owni dessus ... quel progrès....

VOUS AIMEZ



8

VOUS N'AIMEZ PAS



0



LUI RÉPONDRE

ELYES

le 10 janvier 2012 - 21:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Excellent travail cette calculette. En tout cas, le calcul est très vite fait :)

VOUS AIMEZ  2 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

HICHAM

le 10 janvier 2012 - 21:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Interessant cet article ..encore faudrait il que les calculs soient bons !! votre pigiste a toutes les competences sauf celles d'un gestionnaire de budget il faut comparer ce qui est comparable , ne pas prendre en compte les couts de transferts car ils sont aussi valables pour une autre compagnie !! pire encore il y a interet a aller chez free car les quitter c'est pas cher !! pffff!! vs etes les rois de la desinformation !! mdr !!

VOUS AIMEZ  4 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



YVES

le 10 janvier 2012 - 21:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bon alors pour moi qui n'ai un téléphone que pour rassurer ma douce:
– avant : 18 € / mois en forfait bloqué chez SFR (période d'engagement finie depuis longtemps)
– après: 0€ / mois en forfait 60 min chez free.

Je vais pas hésiter longtemps. Ça serait déjà fait si le site de free n'était pas en carafe.

VOUS AIMEZ  2 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

K

le 10 janvier 2012 - 22:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ignorer le forfait à 2 euros, c'est très limite. Et le prix du sms et de la minute supplémentaire. C'est plutot là qu'est la surprise à mon sens, plus que sur le forfait à 20 Euros qui existait déjà plus ou moins chez Shosh. Mes 3 enfants ont des forfaits Universal à 25 ou 19 Euros que je vais illico remplacer respectivement par 20 Euros et 2 Euros ! Car le forfait à 2 Euros plus les sms et min supplémentaires à faible cout, ca fait des forfaits à palier pas chers du tout, où on ne paie que ce que l'on consomme. Donc la calculette en l'état, pouvelle :)

VOUS AIMEZ  4 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

ELBY

le 10 janvier 2012 - 22:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'iphone 4S revient plus cher, ah bon ? c'est vrai que des facilités de paiement avec un cout de crédit de 0€ ça court les rues .. c'est tout simplement au moins le cout du crédit non ? Allez voir chez 1euro & Co et empruntez 700€ sur 36 mois voir combien ça coute :)

VOUS AIMEZ  2 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

JEAN MARC MANACH

le 10 janvier 2012 - 22:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



#pasfaux, et merci : j'ai rectifié le PS en précisant le fait que l'iPhone 4S ne coûte plus cher que s'il est acheté "à crédit" via FreeMobile que s'il l'est directement sur Apple...

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

K

le 10 janvier 2012 - 22:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*M. Manach, pensez à régler votre montre, car il est 22h42 et pas 10h42 ;)
Merci*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ELBY

le 10 janvier 2012 - 22:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci pour la précision, dsl mon post en le relisant paraissait un peu agressif ^_^

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

MATTHIEU

le 10 janvier 2012 - 22:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il faut aussi prendre en compte la possibilité de revente d un ancien terminal. Un smart phone dans mon cas coté à plus de 300€. Cela permet bien souvent d acquérir un terminal neuf à bas coût.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ÉTIENNE

le 11 janvier 2012 - 13:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai même l'impression que les habitudes des opérateurs nous ont fait oublier qu'on peut acheter un téléphone et souscrire à un contrat séparément. Rapporté à 12 ou 24 mois, ce n'est pas forcément plus cher, surtout pour les personnes qui téléphonent peu. En général, les contrats "SIM-only" n'ont qu'un engagement d'un mois, les cartes prépayées n'en ont pas du tout, et le téléphone n'est pas sim-locké. Le coût du changement d'opérateur est alors négligeable. L'investissement à l'entrée est peut-être plus élevé, mais c'est là qu'est le prix de l'indépendance.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

AFJOJO

le 10 janvier 2012 - 23:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Article bâclé, vraiment. Vous venez décourager les gens qui souhaitent faire des économies en démontrant comment les opérateurs actuels nous ont enchainé avec leur frais de résiliation. Vous ne prenez pas en compte que, dans mon cas par exemple, l'option de partage de connexion internet avec ordinateur est facturé près de 10€ en plus et bridé à 200mb, que la VoIP est interdite, que le peer-to-peer, et streaming aussi. Que le fair use 3G est limité à 1Gb dans mon cas, que lorsque j'appelle les 40 destinations incluses chez Free c'est facturé en hors forfait...
Le vrai calcul : sortez vos 36 dernières factures et regardez si vous n'avez pas déjà amorti 25 téléphones portables! Et la fin est terrible, "on attend la concurrence". Si ce n'est pas reconnaître qu'ils en avaient sous le pied depuis bien trop longtemps...*

J'aime bien la polémique, mais là, c'est vraiment honteux comme article.

VOUS AIMEZ



7

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN MARC MANACH

le 11 janvier 2012 - 10:27 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je ne voulais décourager rien ni personne, mais juste savoir combien cela coûterait. La non-prise en compte de l'ensemble des options ? Impossible à réaliser, mais vous avez raison, quant à l'appel à la concurrence, c'est bien ce qu'a déclaré Xavier Niel lui-même : "Aujourd'hui, signifiez de suite à votre opérateur que vous avez compris ce qu'il a fait jusqu'alors et venez chez nous ou demandez-lui de s'aligner."

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JACQUES

le 10 janvier 2012 - 23:52 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Calcullette de merde, on compare ce que coute notre opérateur et ce que coute notre opérateur + free jusqu'à la période de résiliation. A ce moment là avec votre calcullette on ne déménage jamais et on ne change jamais de voiture.

Ca me donne une très mauvaise image du site

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JF

le 28 janvier 2012 - 15:10 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ben si. On attend juste le bon moment pour le faire: il est tout à fait intéressant de quitter son opérateur classique après 14 mois sur 24 avec un forfait moyen, par exemple, mais pas du tout à 8 ou 9 mois sur 24.

C'est tout ce que dit (et ce que vise à dire) cette calcullette. En l'occurrence, dans le premier cas, elle dit justement "rejoignez Free". Votre commentaire est stupide.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FAT BEAST

le 11 janvier 2012 - 0:32 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai fais un test avec mes données personnelles, à savoir:

- Forfait a 40€/ mois
- Date de fin d'engagement Juin 2012
- Durée d'engagement 24 mois
- Forfait Free Mobile 15,99€/ mois car j'ai la Freebox.

Et la calcullette me sort...

- En conservant mon abonnement: 200€
- Avec Free Mobile: 129,5€ dont 50€ de résiliation

Seulement, ça calcule sur les 5 prochains mois.

Et en plus en partant du principe que je résilie ce mois ci.

Mais bon, partons du principe que résilie ce mois.

Si on fait le calcule sur les 12 prochains mois:

- En conservant mon abonnement: 480€ pour l'année 2012
- Avec Free Mobile: 242€ donc 50€ de résiliation

Bilan:

- Sur les 5 mois ça reste presque 2x moins cher (dans mon cas car ça dépend des cas)
- Sur 1 an bah c'est carrément moitié prix... Parole tenue, merci Free pour votre bon boulot.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GG

le 11 janvier 2012 - 2:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Désolé, mais ce calcul est un peu stupide. Il faut comparer des choses qui sont comparables.

De un, on doit entrer notre abonnement actuel. Or, celui-ci n'est pas forcément "tout illimité", il faudrait plutôt comparer l'offre équivalent proposée par l'opérateur. Par exemple, mon abonnement fait lui aussi autour de 19 euros (chez Bouygues), pour 1h seulement de communication et SMS illimités. L'abonnement illimité, lui, doit être à 30 ou 40 euros et des brouettes. C'est un peu comparer une calculatrice de poche à un supercalculateur... "le supercalculateur est plus cher ! – oui, mais il est plus puissant." De deux, compter les frais de résiliation n'a ici aucun sens. Tout le monde n'est pas encore lié à son ancien opérateur. Ceux qui le sont encore peuvent patienter quelques mois pour ne plus l'être.

Si on calculait de la même manière, par exemple, pour passer de Bouygues à SFR (pour un forfait équivalent), on obtiendrait le même genre de résultat ("Comment ça, 700 euros pour passer de Bouygues à SFR ! Holala, SFR est donc beaucoup plus cher."). Bref, c'est absurde, le raisonnement est totalement fallacieux.

Bien sûr, il ne faut pas se leurrer, l'opération de Free est un pur produit marketing (bien que brillant), "paraître sympa et décontracté" pour vendre aux consommateurs leurs produits dans le but d'obtenir un profit. Il n'y a rien à idéaliser, Xavier Niel n'est pas un bienfaiteur de l'humanité, mais un entrepreneur comme les autres qui veut gagner du pognon (comme le système l'encourage). De plus, les offres de Free possèdent quelques désavantages non négligeables (par exemple, pas de mobile "offert" car pas d'engagement... ce qui est aussi une bonne chose, car l'utilisateur est plus "libre" et cela risque de mettre un frein à l'obsolescence programmée psychologique, en incitant les gens à changer leurs mobiles moins souvent).

Mais, de là à faire un calculateur bidon juste pour être à contrecourant et "casser du Free", bof bof. J'aurais largement préféré quelque chose de constructif et utile ;)

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OWNVIEWER

le 11 janvier 2012 - 6:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Du grand n'importe quoi cet article... Certes le coût de résiliation est à prendre en compte pour toute personne désirant aller chez Free mais n'allez pas mettre ce coût sur le dos de la facture free... -_-

Au début du mois, le montant que vous paierez à Free sera très largement inférieur à celui que vous payez actuellement... voilà tout, et voilà comment il faut raisonner...

Free nous offre la possibilité de dire merde à ces p****ns d'opérateurs une bonne fois pour toutes et je compte bien la saisir, frais de résiliation ou pas!

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

KEKEPOWA

le 11 janvier 2012 - 8:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



En dehors du débat sur l'utilité de cette calculette, il serait intéressant de créditer le site hébergeant la calculette originale, qui est est la même que celle "d'Owni" (sans les petits dessins) mais qui existait avant la publication de cet article.

Ce n'est pas mon site mais ça me paraît normal...

<http://freemobile.nyro.com/>

A moins que James Lafa et Anne-Lise Bouyer soient les mêmes dev que pour la calculette originale, il semblent qu'ils s'en sont fortement... "inspirés".

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN MARC MANACH

le 11 janvier 2012 - 10:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il ne vous est pas venu à l'esprit que nous aurions pu avoir l'idée de cette calculette tous seuls comme des grands ? C'est pourtant la triste réalité.

Désolé.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

SEB59

le 11 janvier 2012 - 9:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



je trouve que vous êtes un peu light sur le sujet, car vous ne proposez, dans votre comparatif, pas l'offre à 2 €. vous ne pensez pas aux personnes qui ont de petits forfaits ou qui ont de petits moyens.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

EMMA INDORIL

le 11 janvier 2012 - 9:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La calculatrice ne prend pas en compte le cas d'un abonné dont la date d'engagement serait échue depuis longtemps. c'est dommage.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ÉTIENNE

le 11 janvier 2012 - 14:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



En même temps, ça ne servirait pas à grand'chose: si cet abonné ne comprends pas tout seul que ce qu'il va économiser chaque mois est égal à la différence de prix entre les deux forfaits, il ne va pas aller très loin. À se demander s'il sait se servir d'un téléphone.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

-=PITRO=-

le 11 janvier 2012 - 9:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*PAS d'accord du tout avec votre calculette !
Sur le Site SFR mon abo est jusqu'en février 2012 et ils m'annonce 2€ de frais (pour du 24 mois de base). vous 10€*

Y'en a un des deux qui ment

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

STEPHANE

le 11 janvier 2012 - 10:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Vous faites une comparaison pour savoir si c'est moins cher de prendre free + orange ou orange tout seul ??
Intéressant...*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

LOLO

le 11 janvier 2012 - 10:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Combien Orange SFR et bouygues vous payent pour publier des articles ou tout est faux.
Les options sont trop limitées. Vue votre mode de calcul il vallaient mieux faire un tableau.
OWN! ca veut dire : Opinion With No Integrity*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NANDO

le 11 janvier 2012 - 11:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Etrangement, FreeMobile ne propose pas de calculette permettant d'estimer les économies que l'on pourrait réaliser en migrant chez Free. OWNI l'a fait, et on a compris pourquoi.

ben oui, ben non: <http://freemobile.nyro.com/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN MARC MANACH

le 11 janvier 2012 - 15:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



ben oui, ben non : ladite calculette n'a pas été créée par FreeMobile, ce qui aurait dû ne pas vous avoir échappé... ben oui, ben non.

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAB

le 11 janvier 2012 - 11:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il faudrait encore comparer ce qui est comparable! C'est bien mignon de comparer le prix de votre forfait avec le forfait de Free mais votre forfait à 30 euros par exemple chez Orange, il vous propose quoi? Combien de minutes/sms/connexion net? Et au final, vous devez payer combien de hors forfait tous les mois? Parce que si vous avez un forfait équivalent à l'offre Free chez un autre opérateur, il ne vous en coûte pas que 30 euros au mois!

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIERW

le 11 janvier 2012 - 11:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vis à vis de la 2e MAJ de la calculette, vous n'avez TOUJOURS PAS rajouté l'option "je n'ai aucun frais de rupture d'abonnement et je quitte quand je veux", bon sang de bois !

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

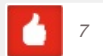
ÉTIENNE

le 11 janvier 2012 - 14:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Savez-vous faire la soustraction entre le prix du forfait A et celui du forfait B ? Faut-il vous prendre par la main jusque-là ? Ne savez-vous rien calculer tout seul ? C'est consternant ...

VOUS AIMEZ



7

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FRANCOIS

le 11 janvier 2012 - 11:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La calculette dit seulement si ça vaut le coup de passer chez free maintenant ou attendre si on est engagé. Parce que si on attend la fin de son engagement ou la date d'équilibre, 15,99€ ça fera toujours plus de 2 fois moins cher que mon forfait à 40€

Et puis, si je passe de bouygues à orange avec votre calcul, j'aurai des prix encore pire, c'est sur payer deux abonnements sera toujours plus cher que d'en payer qu'un. Votre méthode de calcul est à court terme et donc un peu stupide.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALZORGLUB

le 11 janvier 2012 - 11:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



- D'abord je pense que l'ensemble des gens qui avait prévu de passer à Free ont pris des abo sans engagement ou abo court pour que la date coïncide avec la sortie de l'offre de Free..

Il faut tenir compte aussi de la faute des opérateurs qui ont grugés beaucoup de monde en changeant des options sur les abo pour renouveler les forfaits pour repousser la date de fin de contrat. (Et certains qui ont bloqué leur service de résiliation..pratique commerciale douteuse)

- Autre point : dire qu'il n'ont pas divisé par deux en comptant l'ensemble avec l'abo adsl , c'est bien pour jouer sur les mots et trouver un truc à critiquer, Free n'a jamais dit que ça porterait là dessus aussi, on parle bien du prix des forfaits, à service (proposé) égal (oui on verra ce que ça donne :p)

- Et l'iphone plus cher à crédit chez Free ?

Mais oui c'est normal, c'est un crédit, et les crédits, c'est pas gratuit ! D'ailleurs il serait intéressant de comparer avec un crédit à la conso conventionnel..

De plus absolument rien ne vous oblige à l'acheter chez Free, c'est possible d'aller chez Apple directement, ou tout autre endroit ou ce serait moins cher, vous avez le choix, vous être libres !

Et ceux qui attendent de voir les nouvelles offres des autres opérateurs, euuh..

franchement, ils vous ont traités comme des vaches à lait pendant toutes ces années, vous voudriez continuer ? Quand Niel parlait des pigeons, je pense qu'il n'était pas loin d'avoir raison..

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RIVAS

le 11 janvier 2012 - 11:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Sans rentrer dans des calculs pas marrants ou l'exposition ennuyeuse de mon petit cas personnel (ce coup-ci c'est "au revoir les voleurs" !), tout le monde va vite comprendre où est son intérêt. Question quand même : vous êtes subventionné par un des 3 racketteurs historiques, ou bien raconter des demis-vérités et présenter des calculs tronqués est juste une manière d'affirmer votre fascinante personnalité et votre rejet du "mainstream" même quand il représente un choix évident ? J'attends quand même les contre-propositions des 3 rapetous, parce que pour l'instant, quand on me dit que c'est pas si intéressant, j'ai la nette impression qu'on se fout de notre gueule (les habitudes sont dures à perdre faut croire).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CTOF

le 11 janvier 2012 - 11:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Difficile exercice la calculette car dans mon cas, forfait sfr a 99 €, la calculette me donne avec SFR 990 €

Avec le forfait FreeMobile

1189.9 €

dont 990 € de frais de résiliation

mais si je modifie mon abo pour un forfait moins cher, genre le forfait mini de SFR, je tombe à environ 250 € de frais de résiliation...

et dans ce cas, il devient intéressant de passer à Free...

mes 2 cents

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIERW

le 11 janvier 2012 - 11:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Non, là, je commence à trouver qu'on dépasse l'incompétence.

J'ai fait une simu avec mon cas à moi, abo de base à SFT à douze euros, avec toujours du hors-forfait me menant à 19€ par mois en moyenne, que je peux interrompre sans pénalités quand je veux.

Cf le screenshot avec les commentaires qui vont bien :

<http://i.imgur.com/idsjn.jpg>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JAMES LAFA

le 11 janvier 2012 - 11:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour Olivier,

Cette application a été faite afin d'estimer les frais de résiliation. En conséquence, nous n'avons effectivement pas pris en compte les utilisateurs qui ne sont pas engagés puisqu'ils n'ont pas de frais de résiliation...

Concernant les 19 euros, comme tu peux le voir (certes la ligne est un peu mangée et je m'en excuse), vu que tu as sélectionné une fin d'engagement dans 1 mois, tu vas devoir payer un mois de forfait à 19 euros si tu résilies aujourd'hui...

Il n'y a donc pas de "mauvaise foi" mais juste l'application d'un texte de loi. Concernant la remarque sur mon incompétence, je vais tâcher de l'ignorer ;-)

Bien à toi.

James

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

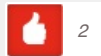
ÉTIENNE

le 11 janvier 2012 - 14:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'incompétence du lecteur qui n'est pas capable de s'apercevoir qu'il n'a pas besoin de cette calcullette, vous la prenez en compte aussi, ou c'est de la mauvaise foi ? Qu'est-ce que vous n'avez pas compris dans "19€ dont 19€ de frais de résiliation" ?

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

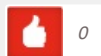
JEAN-HUBERT DE LAMBIDOUILLE

le 11 janvier 2012 - 20:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous déconnez ou quoi ? Vous avez coché 0 Euro. On vous répond "19 Euros total, dont 19 Euros de résiliation". Ce qui fait bien 0 Euro d'abo. Ça valait le coup de faire une capture d'écran agrémentée de commentaires à côté de la plaque et de la publier, tiens.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

HUB



le 11 janvier 2012 - 11:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pardon mais le raisonnement d'owni est totalement faux...

Il faut bien évidemment prendre en compte dans le calcul le coût d'un terminal neuf souvent acquis à peu de frais auprès des opérateurs actuels (SFR, Orange, Bouygues). La simulation proposée par OWNI fait abstraction du coût du terminal qui est pourtant

indispensable pour téléphoner et surfer et lire ses mails !

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

ERIC BROUET



le 11 janvier 2012 - 11:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cet article devrait s'intituler "Combien les opérateurs historiques font payer la résiliation?". Ces coûts de résiliations scandaleusement élevés sont dus aux pratiques de cartel qui ont eu cours dans le mobile, pratiques que l'entrée de Free va, je l'espère, bousculer (le fait que tous les forfaits Free soient sans engagement va déjà dans ce sens).

Pour éviter ces coûts prohibitifs, nombre d'abonnés Free ont prévu de faire coïncider la date de fin d'engagement chez leur ancien opérateur, avec la date du lancement de l'offre Free mobile, ou ont choisi de passer à des offres sans engagement, quelque temps auparavant.

P.S. : J'adore les articles de M. Manach et d'OWNI, il fallait parler de ces coûts "cachés", une voix discordante dans un concert de louanges ne fait jamais de mal...

VOUS AIMEZ  5 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

JYPYX

le 11 janvier 2012 - 11:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous faites des comparaisons de forfaits mais je vous rappelle que pour avoir tout illimité chez les opérateurs autre que Free c'est 150€/mois donc l'économie est énorme !

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

GAELLE

le 11 janvier 2012 - 13:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Cette calculette est bien mieux:
<http://freemobile.nyro.com/>*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

RICK



le 11 janvier 2012 - 14:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous ne prenez en compte que l'abonnement actuel et pas l'avenir...

Si j'ai un abo à 40 E par mois qui passe à 20 E par mois chez Free, je ne fais pas d'économies ces prochains mois car je vais avoir des frais de résiliation mais j'en fais les 5 années qui suivent...

Rick

VOUS AIMEZ  2 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

JEAN PIERRE

le 11 janvier 2012 - 14:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Et une calculette de plus :-)

Ceci dit elles ont toutes le même défaut elles comparent des choux et des navets Il n'y a pas que le prix brut, il y a ce qui est compris dedans...,notamment les appels internationaux horsforfait chez les autres ,compris chez free...

Pour ceux qui comme moi ont de la famille et des amis hors de france ca compte...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALAIN

le 11 janvier 2012 - 14:25 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



MDR votre calcule est à 500% ERRONÉE !

Montant de votre forfait actuel : 49€ / mois

Date de fin d'engagement : Février 2012

Durée d'engagement initiale 24 mois

Forfait Free Mobile : 15,99 € (abo. free)

En conservant votre opérateur : 49 €

Avec le forfait Free Mobile : 28.24 € / dont 12.25 € de frais de résiliation

=> à savoir qu'après la période d'engagement l'opérateur ne peut pas vous facturés des frais de résiliation.

Et vue que je conserve mon mobile (DÉBLOQUER) avec le forfait Free Mobile : 15.99 € / Mois

Bien joli ce truc mai rien n'est exact.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AUGRAS

le 17 janvier 2012 - 20:11 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le calcul est parfaitement juste par rapport à ce qui est annoncé !

D'ici la fin de période d'engagement le coût serait de 49€ chez l'opérateur

actuel et 28,24 chez free (15,99 d'abonnement+12,25 de frais de résiliation).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MOH

le 11 janvier 2012 - 14:45 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



pour Mon cas 119€ forfait open 24/24 depuis 1ans et demi sans baisse de tarif avec orange j'ai menacé de partir ils ne n'ont rien proposé de mieux .

avec free pour la même chose environs 37€ pour l'adsl et 16€ pour le mobile

ce qui fait environs 53€ ma calculette me dit $114 - 53 = 66€$ ce qui fait $66 \times 12 = 792€$ d'économie environs 40% de la facture edf.

Merci free

VOUS AIMEZ



7

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CULTIVE TON JARDIN

le 11 janvier 2012 - 14:47 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pas d'engagement, seulement une puce de La Poste achetée 10 euros dans un portable pas verrouillé. Ben, au fait, pourquoi il est pas verrouillé, mon portable? Parce que je l'ai acheté à Hanoi, ils verrouillent pas là bas, et en plus ils te laissent utiliser tes recharges indéfiniment jusqu'au dernier dong. Au fait, pourquoi ça se périmerait, une recharge? C'est pas fait en crème fraîche, hein?

En deux coups de cuiller à pot (de crème) mise en évidence de deux abus notoires de nos requins du mobile. Plus les tarifs, bien sûr.

Moi qui utilise des recharges, je vais y gagner... ben tout, puisque je suis déjà sur Free pour l'internet. Mais surtout la tranquillité puisque j'aurai plus besoin de recharger. Plus la sécurité de garder mon numéro: SFR m'a bouffé le précédent pour avoir attendu plus de six mois une nouvelle recharge: la puce a crevé comme un hamster que t'aurais oublié de nourrir.

Alors? Heureuse? Faut juste que je me motive pour changer, je suis un peu flemme.

VOUS AIMEZ  3

VOUS N'AIMEZ PAS  0


LUI RÉPONDRE

ÉTIENNE

le 12 janvier 2012 - 10:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

"Au fait, pourquoi ça se périmerait, une recharge? C'est pas fait en crème fraîche, hein?"

C'est clarinette. :-) Sans même aller à Hanoi, rien que dans des pays limitrophes (Angleterre, Suisse, ...), les recharges de mobile ne se périment pas.

VOUS AIMEZ  0


VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

AUGRAS

le 17 janvier 2012 - 20:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 


Allez, un petit effort pour dire merde aux 3 voleurs !

VOUS AIMEZ  1

VOUS N'AIMEZ PAS  0


LUI RÉPONDRE

CULTIVE TON JARDIN

le 11 janvier 2012 - 14:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

Tous les commentaires et les controverses sur "combien ça coûte, est-ce que j'y gagne" ne mettent en évidence qu'une chose: la tyrannie, la goinfrerie et la confusion volontaire pour pêcher en eaux troubles que nous imposent depuis des lustres les opérateurs historiques.


Comme Free n'est sûrement pas un philanthrope, je vous laisse imaginer le pactole!

VOUS AIMEZ  2

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE


FRANK ADEBIAYE

le 11 janvier 2012 - 15:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

« Xavier Niel est actionnaire, à titre personnel, de la SAS 22Mars, maison mère d'OWNI, mais #OSEF. »


Pas moi, je pense au capital que la présence à votre capital de M. Niel biaise forcément votre jugement.

VOUS AIMEZ  1

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

TX


le 11 janvier 2012 - 18:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

C'est vrai ça Frank !

OWNI est le seul média du web à dire que l'offre de Free Mobile va probablement changer le paysage de la téléphonie mobile et c'est sûrement parce que Xavier Niel a mis quelques deniers !


Alala, la corruption est vraiment partout ! Mais que fait la police !

VOUS AIMEZ  1

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

GOGOPO

le 11 janvier 2012 - 15:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

*Bonjour,
Jusqu'à maintenant, je pensais qu'il fallait attendre le 13 e mois pour faire marcher la loi*

chatel. Mais en lisant l'article je comprend que l'on paye plein pot les mois restants pour arriver a echeance de la premiere annee + le quart de la seconde annee, afin de resilier. Puis je avoir la confirmation que je puisse passer chez free des aujourd'hui alors qu'il me reste 14 mois chez orange , c est a dire 2 mois plein tarif puis 12 mois à 25%

Merci

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDURIL

le 11 janvier 2012 - 15:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



depuis le temps qu'on entend parler de Free qui arrive, il suffisait de ne pas se réengager !!!

Il est bien bête celui qui a voulu son iPhone 4S chez Orange en septembre dernier. Il valait mieux garder son 3GS, arriver à la fin de son engagement et repartir de plus belle avec Free ou avec un autre d'ailleurs, mais en leur faisant peser le poids du départ potentiel !!!

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

EMI

le 11 janvier 2012 - 16:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai l'impression que beaucoup n'ont pas réfléchi au SAV... Tout cet engouement pour ce nouvel opérateur qui va devoir assuré mise en place, gestion et réclamations des adhérents...Pffffff et bien bon courage, Je ne souhaite vraiment pas de problèmes aux futurs adhérents... ;-)

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JESS

le 11 janvier 2012 - 16:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Beaucoup de bruit pour rien. Vous avez occulté un détail de taille. La consommation réelle du client.

A partir de quel niveau de consommation mensuelle est-il plus intéressant de partir chez Free ou pas ?

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JIKAN

le 11 janvier 2012 - 17:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Même OWNI n'a donc pas été capable de réaliser un calcul qui pourrait vraiment refléter the real life : coût total sur 3 ans par ex. en prenant en compte bien plus de cas de figures, un hors-forfait moyen, etc.

Errare humanum est, mais l'idéal eût été de s'abstenir.

Cette « calculatrice » est un assistanat de plus à la bêtise ordinaire en des temps ou rares sont ceux qui savent encore faire une addition, sans parler des divisions et je sens qui si je précise « de tête » je vais me faire insulter.

Enfin vous précisez vous-mêmes « Nous pensons que les gens sont suffisamment intelligents pour ne pas avoir besoin de nous pour savoir si, en fonction de leurs consommations et forfaits, l'offre de FreeMobile est plus intéressante pour eux, #oupas. ». Vous êtes donc parfaitement aware de l'inutilité intrinsèque de cet article, pourquoi l'avoir alors publié ?

Il me semble que c'est la première fois que je perds mon temps en lisant OWNI, espérons que ce sera aussi la dernière...

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN MARC MANACH

le 11 janvier 2012 - 17:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tout le monde n'est pas au fait des subtilités de la loi Châtel pour ce qui est des frais de résiliation; ce pour quoi nous avons donc bidouillé cette calculette...

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

SYLVAIN

le 11 janvier 2012 - 17:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cette analyse me semble oublier, surtout, le cout du mobile.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

KILI

le 11 janvier 2012 - 18:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il me reste 13 mois d'engagements. Si je, souscris chez free, comment marche la loi chatel?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

PELOT

le 11 janvier 2012 - 19:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



tu payes tous les mois de ta première année + le quart des mois de la deuxième année dans ton cas ca fait 4 mois . Si tu attends un peu tu ne paieras que 3 mois. le truc à faire c'est de passer sur le plus petit forfait possible quand ca ne réengage pas (c'est possible dans certains cas chez Bouygues) dans un mois je passerais le cap des un an et hop plus que 70 euros de frais de résil...

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

JEAN-HUBERT DE LAMBIDOUILLE

le 11 janvier 2012 - 20:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Putain, j'ai jamais été aussi heureux de ne pas avoir de portable. Je continue de rater des tonnes de RDV, je continue de ne pas être joignable quand je ne suis pas chez moi, et c'est merveilleux. J'ai jamais autant aimé les emails que depuis que tout le monde bombarde les SMS. La liberté n'est pas chez Free.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

NATHALIE C

le 11 janvier 2012 - 20:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



au pire si je baisse au minimum le forfait d'un de mes enfants c'est a dire 9euro ou moins et que je leur prend un forfait a 0 et un forfait a 2 euro pas besoin d'une calculette pour savoir que je paierais moins que 2 fois 17 euro . vous êtes sur d'être journaliste ?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

MOUGUN

le 11 janvier 2012 - 21:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonsoir à tous

Merci pour avoir mis en ligne une calculatrice en ligne, pour ceux qui ont des forfait ou pack chez les 3 principaux opérateurs téléphoniques, vous pouvez calculer le coût réel d'un désabonnement sur leur site directement.

Pour ma part la dite calculatrice m'annonce un prix de 70€ alors que mon opérateur m'annonce 58€ (petit forfait ...).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FREENAUTE

le 12 janvier 2012 - 1:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



je payes 56€ à sfr, je suis engagé jusqu' en octobre.
en restant chez sfr, d'après votre calculatrice je dépenserai 504 €
en résiliant 269.91 € dont 126 € de résiliation
autrement dit je fait une économie de 234,09€.

free a bel et bien réussi son pari, votre article dit que non, pourtant il semble logique de prendre juste le prix des forfaits dans vos calculs non pas en comptant l'engagement chez un opérateur historique! free, sur le long terme divise les factures par 2; pour moi par 2,8 environ pour un forfait largement meilleur.
quand on ne sait pas faire de math; même une calculatrice peut être dangereuse.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JISSOUILLE

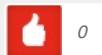
le 12 janvier 2012 - 1:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci pour cette calculatrice. Impressionnant le nombre de râleurs qui ne prennent même pas la peine de se lire mutuellement pour voir que leur prose avait *djà* reçu réponse avant même qu'ils ne commencent à l'écrire.

Chez moi (Firefox 9.0.1 / Ubuntu) il manque une 30aine de pixels en bas pour voir "dont xxx € de frais de résiliation" (iframe et div#container). Sur chromium c'est nickel.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SOBRIQUET

le 12 janvier 2012 - 2:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

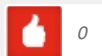


Le calcul n'est pas complet et peut induire les gens en erreur. En effet, vous calculez le coût jusqu'à la fin de l'engagement, et pas au-delà. Pourtant, le terminal téléphonique durera probablement plus longtemps. Pour ma part, j'ai fait une calcul sur 36 mois et, passée la période d'engagement chez mon opérateur actuel, les bénéfices deviennent drastiques si je passe chez Free, avec une économie de quasiment 50%.

Le résultat du calcul dépend surtout du prix du prochain terminal que l'on envisage d'acquérir. Si c'est un appareil coûteux, 700 ou 800 €, l'offre de Free n'est en effet pas si attractive. En revanche, pour des terminaux plus simples, Smartphone d'entrée de gamme ou téléphone simple, l'économie saute aux yeux.

Au passage, cela peut expliquer la limite de 3 Go de data : ceux qui n'ont pas de smartphone ou un smartphone d'entrée de gamme n'auront sans doute pas l'usage d'un tel quota. Ceux qui ont un smartphone haut de gamme sont souvent engagés chez un autre opérateur et attendront un peu avant de passer à Free. Ceux qui envisagent d'acquérir un smartphone haut de gamme ne seront probablement pas intéressés par l'offre de Free, selon les calculs ci-dessus. Ce plafond n'est donc pas si audacieux.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

KX

le 12 janvier 2012 - 22:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Forfait free + iPhone d'occasion sur leboncoin avec facture donc garanti et voilà vous êtes gagnât sur tous les front

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

REDBEARD

le 12 janvier 2012 - 9:41 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Les autres opérateurs étant susceptibles de revoir leurs offres pour répondre à FreeMobile, afin de faire baisser la facture, il n'est donc pas forcément urgent de se précipiter."

Oui, donc, c'est bien de ne pas récompenser un opérateur innovant et d'attendre l'effet boule de neige pour profiter de cette innovation sans en remercier son créateur.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BASTA

le 12 janvier 2012 - 11:20 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai téléphoné à orange pour savoir ce qu'il me proposait avant que je ne résilie ...ben rien.

- La box est à moi, je n'ai pas d'engagement, je reste sur les mêmes bases de contrat d'il y a 5 ans. (sans tlephone vers l'etranger et les mobiles) Je retourne chez Free ou j'étais avant (panne sur ma ligne FT n'intervient pas je passe chez Orange FT intervient en 2 jours) . Bon Orange n'a rien à me proposer de mieux sans engagement de un an et mon contrat ne sera tjrs pas évolutif....Donc résiliation.

- Orange mobile je n'ai plus d'engagement. Forfait 1h 19€ sans report de temps car sms illimités. Si ça c'est pas du pigeonnage...

- FT sur liste rouge pas de téléphone sur la ligne...Donc juste l'abonnement.

Et vous trouvez que je dois réfléchir avant de quitter ces escrocs ? Depuis cet été j'attendais l'offre de Free. Un abonnement internet à 35 € et basta. Et plus de ligne FT .

Et si demain une autre offre encore moins cher se présente et bien je change encore ...Et en plus si je veux je partage avec tout le quartier :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BUBBA

le 12 janvier 2012 - 13:47 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



pour résilier un contrat sous engagement, il est malin de penser à modifier son abonnement pour prendre l'abonnement le plus faible de l'opérateur (moyennant la plupart du temps des frais de transfert élevés) refuser le réengagement (frais supplémentaire éventuel) et ensuite résilier.

par exemple chez virgin, engagé pour encore 17mois, je passe d'un forfait à 42€ à 13.90€ pour 120+30 euros de frais (transfert + non-réengagement) ce qui me permet d'économiser 125 euros sur la résiliation $(42(5+12*25\%))=378 \rightarrow (13.9*(5+12*25\%))=125.1$*

l'économie est donc pour mon exemple de : $378-120-30-125 = 105€$

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BIZU

le 12 janvier 2012 - 17:04 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Votre sous-titre est certes accrocheur mais ambiguë (censé décourager les futurs client free) ? Je pense qu'il faudrait précisé que ceci s'applique au client ENGAGE, au lieu d'insinuer que free n'est pas aussi avantageux qu'il en a l'air.

Nombreux sont ceux qui critique Free (cf: ADSL a 19,90€) mais peut sont ceux a proposer ces prix (Cf : Forfait Neo Pro 24-24 a 104,90 HT a ce jour ci)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STÉPHANE

le 13 janvier 2012 - 17:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



salut, une petite feuille de calcul juste pour comparer depuis un forfait à 2€ ...

merci de ne modifier que les cellules en gris ... calculateur basique en complément du calculateur ci-dessus. Je compte sur votre civisme, on a déjà pourri le fichier ...

<https://docs.google.com/spreadsheets/ccc?key=0AuHMGWJs2SnwdEE5cFBRdnN5bIFJQ3FIZFEtV3RFSmc>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NOWODAY

le 13 janvier 2012 - 17:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pourquoi attendre la concurrence ??!!

Au mieux ils s'aligneront ou proposeront un forfait dans la tranche des 10€ laissée libre volontairement par Free (cf. interview XN au NouvelObs). Nous n'avons jamais vu les 3 autres opérateurs faire l'effort de tirer leur marge vers le bas !! Et ils ont eu 2 décennies pour le faire pourtant.

Donc je réitère ma question : Pourquoi attendre la concurrence ?

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BLUETEMPLAR

le 13 janvier 2012 - 18:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Étrangement, FreeMobile ne propose pas de calculette permettant d'estimer les économies que l'on pourrait réaliser en migrant chez Free."

Free n'a pas fait de calculette parce que le diable se cache dans les détails: Par exemple chez SFR (forfaits carrés) le hors-forfait est à 22€80 de l'heure, alors que chez Free ("forfait" à 2€) c'est 3€ de l'heure seulement. Free a le mérite de supprimer la plupart des pièges des autres opérateurs, mais du coup il est difficile de calculer la rentabilité de son offre parce que pour chaque personne les bénéfices sont différents.

Vous aurez probablement mieux fait de juste faire une calculette pour les seuls frais de résiliation, à la place de tenter de simplifier la différence entre les offres au seul cout du forfait.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

APORIE

le 15 janvier 2012 - 12:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Je voulais juste ajouter un autre contre argument à votre article qui m'a également choqué la première fois que je l'ai lu, c'est à dire le 10 Janvier juste après sa parution. Je n'avais alors pas posté de messages, indigné par l'orientation de l'article.

Vous dites que vous pensez les gens suffisamment intelligent pour calculer eux même les économies qu'ils feraient avec free mobile, mais vous les croyais suffisamment stupide pour se jeter sur l'offre de free, les yeux bandés, en rachetant leurs frais d'engagement pour passer chez free ! Et c'est comme ça que vous justifier l'intérêt de votre calculette ! Calculette qui, je trouve est une idée intéressante, si elle n'était pas entouré de ce ton dans le discours "anti-free".

Etes-vous à ce point anti-conformiste, pour être toujours dans la critique et ne pas voir quand une bonne chose est faite ?

J'apprécie également vos articles d'habitude, mais là... je n'ai pas compris...

Respectueusement,

Aporie

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CHRISTIANE

le 16 janvier 2012 - 10:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Alors que j'ai un contrat non soumis à un engagement (confirmé par ma demande de RIO le 11 jan. 12:00), O ma envoyé le 12 janv 10:00, un sms me proposant de changer de mobile (le mien a 8 ans, acheté chez un non opérateur) pour 1 E, avec un "réeng" de 24 mois !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

AUGRAS

le 17 janvier 2012 - 19:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Je suis d'accord avec votre calcul qui m'annonce, ce que je savais, que d'ici la fin de mon engagement mi-mai prochain en allant chez free pour 19,99/mois je vais dépenser 101,86€ alors qu'en attendant bien gentiment je n'aurait dépensé "que" 87,60. Mais 'arrêter à cette simple vision est trop réducteur. Pour mes 87,60 j'ai un forfait bloqué de 1h, sms/mms illimités, et internet "illimité"... jusqu'à 500Mo, tout ça chez universal mobile pour vous éviter de chercher à quel opérateur ça correspond. Chez free j'ai les communications illimitées en france métropolitaine+ beaucoup d'autres destinations ce qui va faire très sérieusement baisser d'autres coûts sur ma ligne fixe et qui suffit à justifier mon changement d'opérateur malgré le surcoût qui apparaît à première vue. Si on ajoute que au lieu de 500 Mo de data j'ai 3Go, que je vais utiliser sans surcoût encore une fois, le calcul est encore plus avantageux... pour aller chez free. Et pour terminer il pourrait être rajouter au calcul que pour rentabiliser le surcoût il faudra attendre x mois chez free : dans mon cas je vais économiser sur mon forfait que dans 8 mois.

Merci tout de même pour cette calculette.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FEL SEBASTIEN

le 20 janvier 2012 - 16:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



cette calculette est complètement fausse sur tout concernant les frais de résiliation. En entrant avec exactitude les info demandées, j'obtiens + de 250 € de frais alors que suite a mon appel chez SFR, ces frais me reviennent a - de 140 € !!!!!!!!

Alors truquée ou pas cette calculette ????????

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GOGOP0

le 20 janvier 2012 - 16:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pourquoi tu poses la question si tu dis des le début de ton message que cest faux ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ABI

le 30 janvier 2012 - 12:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mais vous êtes PARTIALS ma parole!!!! J'en reviens même pas!!!

"Etrangement, FreeMobile ne propose pas de calculette permettant d'estimer les économies que l'on pourrait réaliser en migrant chez Free. OWNi l'a fait, et on a compris pourquoi : les clients déjà engagés chez un autre opérateur sont en effet pénalisés."

Mais qu'est-ce que vous racontez ??? Evidemment que la facture n'est pas divisée par deux si on est engagé!!! Mais c'est pas du ressort de Free !

De plus, quelqu'un qui a un forfait inférieur à 30 euros, je ne suis pas bien sûr que son

forfait soit comparables au forfait 19,99 de Free en terme de ce qui est offert (illimité + etc).

Par exemple, si je prend le premier forfait à 30 euros que je trouve en naviguant sur le site de SFR, je tombe sur carré voix 4h, 40 sms

C'est un peu fort de comparer ça avec le forfait à 19,99, non ?

D'ailleurs, si on prend un forfait à 2 euros de Free et qu'on consomme comme dans un carré voix, on paye : 2euros (1h+60 sms) + 9 euros (le prix de 3 heures en hors forfait) = 11 euros

La base de comparaison d'un carré voix 4h est donc bcp plutôt un forfait 2 euros +hors forfait.

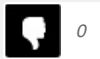
Et même au delà de cet exemple, quoi qu'il arrive, je vois pas comment on peut imputer à Free la responsabilité des frais d'engagements...

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GUE

le 16 février 2012 - 16:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



je veux faire un abonnement mobile

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THIÉ

le 20 février 2012 - 23:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



1. On fait dire ce que l'on veut aux chiffres... surtout des âneries !
2. Vous venez de créer le véritémètre, une idée que je trouve géniale.
3. Heureusement que votre article sur free n'est pas passé au véritémètre, il se ferait cartonner :)
4. Après avoir lu cet article, puis je encore partager et faire confiance au véritémètre ? pas sûr...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MARC

le 27 mars 2012 - 14:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous ne prenez pas en compte le service : dans mon cas c'est identique du point de vue économique mais pour avoir un forfait 2H, donc je bascule chez Free et quitte SFR pour avoir l'illimité au même prix.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

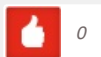
CADOT MARIUS

le 6 juillet 2012 - 19:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



free ta tout compris

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

7 pings

Black Eco's Blog » FreeMobile : combien ça coûte ? le 11 janvier 2012 - 13:00

[...] l'on pourrait réaliser en migrant chez Free. OWNI l'a fait, et on a compris pourquoi. Via owni.fr Catégorie: Veille Partager cet article: Tweeter +1 [...]

Comparatif de factures avec Bouygues Telecom et factures Free Mobile... @ ...: Planète-Domotique : Le Blog ... le 11 janvier 2012 - 13:39

[...] Voici un outil qui vous permet de calculer rapidement s'il est intéressant de rompre son contrat avant la date limite : <http://owni.fr/2012/01/10/freemobile-combien-ca-coute/> [...]

Blog de Kai23 » Free Mobile, Day 1 le 11 janvier 2012 - 18:17

[...] de quelques calculettes permettant de savoir si c'est une bonne chose d'aller chez Free [...]

Tu as Free, aurais-tu vraiment tout compris ? | Podh-Online le 12 janvier 2012 - 17:01

[...] ? Cool alors, pour calculer rapidement les frais de résiliation auprès de votre opérateur, un petit site vous épargne des millions de calculs que seul un comptable économiste en Bac + 12 pourrait [...]

Quel coup de coeur, cette année 2011 !! Aymeric Geoffre-Rouland le 13 janvier 2012 - 12:21

[...] notre fabuleux gouvernement en place ?), tout le monde qui se casse chez Free (d'ailleurs, combien ça coûte ?), Nicolas Sarkozy va s'en aller (oui oui, il va s'en aller, je vous [...])

Tech me out ! 5 liens technologiques (semaine 2) « Le web log "sérieux" de Pierre-Yves Bastard le 15 janvier 2012 - 19:01

[...] équivalente chez les concurrents... Lesquels s'indigne, Bouygues en tête. En attendant Owni vous propose de calculer combien ça peut vous coûter/rapporter de passer chez Free. Quelques amis ont testé. Verdict : ils sont systématiquement gagnants quand il s'agit de [...]

Janvier | Pearltrees le 20 janvier 2012 - 2:03

[...] Les autres opérateurs étant susceptibles de revoir leurs offres pour répondre à FreeMobile, afin de faire baisser la facture, il n'est donc pas forcément urgent de se précipiter. "19,99 euros, c'est notre prix et l'on souhaite que nos concurrents viennent s'aligner sur le marché", a déclaré ce matin Xavier Niel. La course est lancée. On attend avec impatience la concurrence... FreeMobile : combien ça coûte ? » OWNi, News, Augmented [...]